**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de

Lausanne

**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres

**Band:** 2 (1959)

Heft: 2

**Artikel:** Le vocabulaire de la Bible française de Castellion (1555)

Autor: Bossard, Maurice

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-869923

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LE VOCABULAIRE DE LA BIBLE FRANÇAISE DE CASTELLION (1555)

En 1555 paraissait chez Jehan Hervage à Bâle une traduction française de la Bible due à la plume du professeur de grec à l'Université de cette ville, Sébastien Castellion <sup>1</sup>. Cet ouvrage qui ne connut qu'une seule édition et dont il ne reste aujourd'hui que fort peu d'exemplaires <sup>2</sup> provoqua d'emblée de vives discussions parmi les théologiens.

En effet, l'auteur était un humaniste protestant qui s'était brouillé quelque dix ans auparavant avec Calvin. L'exécution de Michel Servet en 1553 n'ayant fait qu'élargir le fossé séparant les deux hommes, Castellion, partisan d'un protestantisme libéral, était plus ou moins considéré en 1555 à Genève comme un hérétique et un homme dangereux. De plus, le fait de faire paraître une nouvelle traduction française de la Bible ne pouvait être ressenti par les calvinistes que comme un affront ou une impertinence vu que, presque chaque année, une nouvelle édition de la Bible française voyait le jour à Genève sous le patronage des pasteurs du lieu.

L'un des textes les plus caractéristiques de l'attitude hostile des milieux calvinistes vis-à-vis de la traduction de Castellion est celui d'Henri Estienne. Dans son *Apologie pour Hérodote*<sup>3</sup>, celui-ci prend violemment à partie son adversaire, dans lequel il voit un agent de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La Bible nouvellement translatée, avec la suite de l'histoire depuis le tems d'Esdras jusqu'aux Maccabées, e depuis les Maccabées jusqu'a Christ, item avec des annotations sur les passages difficiles, par Sebastian Chateillon; à Bale, pour Jehan Hervage, l'an 1555.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Je ne connais en Suisse l'existence que de deux exemplaires : l'un à la Bibliothèque Universitaire de Bâle, l'autre à celle de Zurich.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Apologie pour Hérodote (satire de la société au XVIe siècle), par Henri Estienne, nouvelle édition, faite sur la première et augmentée de remarques par P. Ristelhubert; Paris, Liseux, 1879, pp. 199 et 200. La première édit. de l'Apologie est de 1566.

Satan voulant « enfreindre l'autorité de la saincte et sacrée parole de Dieu ». Il l'accuse d'avoir voulu « exposer en risée » la sainte Ecriture, notamment en utilisant « des mots de gueux » et en inventant des termes destinés à susciter l'hilarité.

Bien que plus tardive, la réaction catholique n'en est pas moins violente. En 1623, le Père Garasse 1 accuse Castellion d'impudence et affirme qu'« il se moque ouvertement du Sainct Esprit ». Tout comme Estienne, il incrimine le vocabulaire employé par Castellion.

Bayle, en revanche, dans son Dictionnaire, prend sa défense. Il ne voit rien dans son langage qui puisse provoquer le rire; tout au plus admet-il que Castellion a fait quelques innovations superflues.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, si l'on reproche à Castellion une certaine propension pour les mots familiers et même grossiers, ce sont surtout les termes patois dont il a usé qui choquent et irritent les critiques. L'on accuse également Castellion d'avoir employé trop d'archaïsmes. Buisson résume bien les critiques de son époque dans la phrase suivante : « Ce qui l'(la Bible) a gâtée, et il n'en pouvait mais, c'est d'avoir mêlé le patois au français, le trivial au populaire, les mots hors d'usage à ceux de la langue courante. »<sup>2</sup>

En revanche, ce même biographe de Castellion ne proteste pas contre les néologismes et montre d'une manière intelligente la volonté très nette de Castellion d'actualiser les récits bibliques en les transposant en quelque sorte dans son époque.

M. van Andel<sup>3</sup>, dans une étude parue en 1953, a, pour sa part, essayé d'expliquer la langue de Castellion par le désir qu'avait ce dernier d'être compris de chacun; pourtant, en ce qui concerne le vocabulaire proprement dit, ce travail ne nous apporte pas grand'chose.

En fait, une étude du vocabulaire de la Bible française de Castellion reste à faire. Dans les pages qui vont suivre, je n'ai pas la prétention d'être exhaustif, mais je tenterai plus modestement d'étudier les principales caractéristiques de ce vocabulaire, tout en montrant les procédés de l'écrivain et en m'efforçant de voir s'il n'avait pas des idées très précises sur le vocabulaire français.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels contenant plusieurs maximes pernicieuses à la religion, à l'Estat et aux bonnes mœurs, combattue et renversée par le P. François Garasse de la Compagnie de Jésus; Paris, 1623, pp. 202 et 203.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ferdinand Buisson, Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre, t. I et II; Paris, 1892, p. 326.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A. J. van Andel, La langue de Castellion dans sa Bible trançaise, article paru dans Autour de Michel Servet et de Sébastien Castellion, recueil publié sous la direction de B. Becker; Haarlem, 1953.

Pour bien comprendre le vocabulaire de Castellion, il convient tout d'abord de voir où il naquit et où il vécut, quelle fut sa formation, quelles étaient ses connaissances linguistiques, philologiques et littéraires, quelles étaient ses idées théologiques et sa forme d'esprit, à quel public il destinait sa traduction de la Bible.

Castellion est un provincial. Né dans un village du Bugey, il a fait ses études à Lyon, puis est venu à Genève pour y enseigner. Ainsi il n'a jamais quitté les abords de la moyenne vallée du Rhône, le territoire linguistique du franco-provençal. Comment s'étonner, dans ces conditions, de trouver chez lui un certain nombre de termes dialectaux qu'il croyait sans doute connus dans la toute la France?

S'il s'est peu déplacé à l'intérieur du territoire français, Castellion, à l'inverse de ses contemporains de langue française, a longuement séjourné en pays de langue allemande. En 1555, il y a déjà quelque dix ans qu'il habite Bâle. Ce séjour lui a permis d'acquérir la connaissance de l'allemand et de s'apercevoir avec quelle facilité cette langue compose ou dérive des mots à l'aide de préfixes et de suffixes et combien les latinismes y sont rares. Esprit rationnel, il va tenter d'user des mêmes procédés avec le français, notamment dans l'idée que, débarrassée de nombreux latinismes et enrichie de mots composés avec des éléments purement français, sa langue sera plus compréhensible pour le peuple. C'est dans la même intention qu'il créera tout un système orthographique à peu près phonétique et ira jusqu'à employer des termes populaires.

Et pourtant, cet auteur qui veut être compris des « idiots » est lui-même un fin lettré et un pur intellectuel. Cet intellectualisme se retrouve dans la rigidité même de son système et dans le fait qu'il estime des mots comme holocauste ou synagogue, difficilement compréhensibles par le simple fait qu'ils sont d'origine grecque. De plus, le riche vocabulaire qu'il possède l'amène à utiliser nombre de mots techniques et peu fréquents, sans qu'il se rende alors compte que son souci de précision ou sa recherche de variété constitue pour le lecteur peu cultivé une difficulté nouvelle. Il en va de même de l'introduction dans sa traduction de certains termes de la mythologie latine qui se substituent à des termes hébreux.

C'est parce qu'il ne croyait pas à l'inspiration littérale de la Bible que Castellion a pu se permettre ces substitutions ainsi qu'une véritable laïcisation du langage biblique. D'autre part, chez lui, la modernisation des récits sera poussée si loin qu'ils semblent parfois se passer en plein XVIe siècle.

On peut déjà le voir, la traduction de Castellion, de par l'éducation, le tempérament et les idées de l'auteur, se situe aux antipodes

de celles qui sont publiées à la même époque à Genève. Dans ces dernières, les termes régionaux ou grossiers sont absents <sup>1</sup>, alors qu'en vertu de la croyance à l'inspiration littérale de l'Ecriture, les hellénismes et les hébraïsmes sont fidèlement conservés, sans que, d'autre part, des néologismes plus ou moins audacieux y prennent place.

Laissant là ces considérations générales, nous allons examiner minutieusement les principaux traits du vocabulaire de Castellion.

### 1. Les dialectalismes.

En l'absence de bons dictionnaires de l'ancienne langue et des patois, il était à peu près impossible à ceux qui s'occupèrent de la langue de Castellion au siècle dernier de distinguer avec certitude ce qui était chez lui dialectalisme, archaïsme ou terme populaire.

Aujourd'hui, la chose est plus aisée, bien qu'il subsiste encore un certain nombre de cas douteux. Ainsi, il est indéniable que des termes comme murgier ou muret sont des dialectalismes en dépit de leur présence en ancien français ; en effet, à l'examen, on découvre qu'ils étaient alors employés à peu près dans les mêmes régions qu'actuellement. En revanche, l'on peut se demander où Castellion a pris le verbe ébouffer = menacer et ses dérivés ébouffée et ébouffement. Est-ce au dialecte ou à la langue populaire? Le silence des dictionnaires au sujet de ces termes ne me permet pas de le dire avec certitude, quand bien même la première hypothèse me paraît la plus vraisemblable. De même, doit-on considérer plaquer, au sens de abandonner, laisser là, comme emprunté au patois ou au français populaire et familier? Si les dictionnaires actuels nous indiquent ce sens comme populaire et familier sans référence à une région, il est frappant de constater que je n'ai pas rencontré au XVIe siècle ce sens particulier de plaquer hors de la région franco-provençale 2. Est-ce là seulement un hasard?

On le voit, plus d'un point reste obscur et la question se compliquerait encore, si l'on voulait déterminer la provenance exacte de chacun des dialectalismes. En effet, Castellion peut fort bien les tenir

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Etienne Giran, Sébastien Castellion et la Réforme calviniste, Les deux Réformes; Haarlem, 1913, croit trouver bien à tort des dialectalismes dans les Bibles d'Olivetan et de Calvin.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il est en effet attesté dans des sermons de Calvin (Godefroy, *Dictionnaire* de l'ancien français, t. VI, p. 204), chez Bonivard, *Chroniques de Genève*, éd. Révilliod, t. II, p. 336, et, en 1568, à Orbe (Poget, *Les écoles et le collège d'Orbe*, p. 25 note).

ou du patois de son enfance ou du parler de Lyon où il étudia, ou encore de celui de Genève où il séjourna un certain nombre d'années. Parfois, nous pouvons avoir quelques présomptions. Ainsi, radee = ondée, averse, paraît un terme bien nettement lyonnais, alors que rancotter = râler, gémir, semble savoyard, et avenaire = étranger, pris directement au parler administratif genevois¹. Malheureusement, dans la plupart des cas, le problème reste entier d'autant plus que l'aire actuelle d'un vocable ne recouvre pas forcément celle qu'il avait à l'époque de Castellion.

Dans ces conditions, j'ai jugé préférable de dresser une liste alphabétique des dialectalismes que j'ai rencontrés.

Aisement (Gen. 42, 25)  $^2 = \text{sac}$ ; ambote (selon Douen  $^3$ ) = deux mains jointes; atifier (Esaïe 17, 11) = mettre en état, arranger; attoupi (Luc 21, 34) = engourdi, assoupi ; attainer (Deut. 32, 21) = provoquer, mettre en colère; avenaire (Lévit. 25, 45) = étranger; berrot (Esaïe 28, 28) et berrotte (Esaïe 28, 27) = charriot; bousée (Ezéch. 4, 15) = fiente; bovine (Gen. 26, 14 et Jérém. 5, 17) = les bœufs (t. collectif); brame (Job 4, 10) = rugissement, (I Rois 15, 14) = mugissement; brottu (Sag. 13, 13) = noueux (d'un bâton); chappler (IV Rois 4, 39) = couper en morceaux (des légumes); charreton (II Mac. 9, 4) = charretier; coquer (Dan. 5, 6) = heurter, cogner; cré (I Rois 26, 1 et 3, Esaïe 30, 17) = colline; crehenner (Amos 2, 13) = craquer, gronder; cresiner (Esaïe 28, 28) = grincer; cressiner (Esaïe 10, 14) = pousser un cri; dépondu (Lévit. 22, 24) = rompu, détaché l'un de l'autre; écourre (Ruth 2, 17) = battre le blé; écousaison (Lévit. 26, 5) = battage du blé ; écourser (III Rois 19, 46, Esaïe 32, 11) = retrousser, relever ses robes; émorti (Hébr. 11, 12) = presque mort; empâté (Esaïe 41, 25) = pétri; ennieblé (II Mac. 1, 22) = obscurci par les nuages ; épaouri (II Rois 17, 10) = éperdu, épouvanté ; épourir (Josué 1, 9) = effrayer ; éperroyer (Esaïe 5, 2) et épierroyer (Esaïe 62, 10) = épierrer, ôter les pierres ; essuit (Gen. 8, 13) = séché; fariniere (III Rois 17, 16) = pot ou huche à farine; fiale (II Chr. 2, 8) = épicéa, sapin rouge; flaireur (Ezéch. 20, 41) = odeur, parfum; fouceau (III Rois 3, 17) = fossé; grume (Lévit.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Glossaire des patois de la Suisse romande, t. II, pp. 145-146.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les chapitres de la Bible de Castellion ne sont pas divisés en versets, aussi ai-je emprunté cette division aux bibles modernes. Quand le texte donné par Castellion manque dans les bibles modernes, je ne donne que l'indication du livre et du chapitre.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> O. Douen, Fragment d'une étude inédite sur la Bible française de Castalion, dans Buisson, op. cit., t. I, pp. 415 à 436.

19, 10) = grain de raisin; jougle (Esaïe 5, 18) et juigle (Job 39, 13) = lien, courroie; muret (Nomb. 22, 24) = petit mur bas; murgier (Esaïe 37, 26) = monceau de pierres; navatier (Apoc. 18, 17) = matelot; ollée (Exode 16, 3) = contenu d'un pot, d'une marmite; oursat (II Rois 17, 8) = jeune ours; plouine (Michée 5, 6) = petite pluie; quarre (IV Rois 22, 16) = recoin; radee (Ezéch. 13, 11) = averse de pluie; rancoter (Ezéch. 30, 24) et rancotter (Jérém. 51, 52) = gémir, râler; rebecquer (Tite 2, 10) = contredire; rebuffer (Ps. 31, 18) = rejeter; rosillant (Esaïe 18, 4) = qui arrose, apporte la rosée; saupri (Ezéch. 16, 4) = frotté avec du sel, saupoudré de sel; somarder (Esaïe 28, 24) = ouvrir la terre, tracer le sillon; soubrer (Tobie 4, 16, Jean 6, 13) = rester en surplus, être en reste; tabutter (Esaïe 3, 15, Marc 12, 4) = frapper, donner des coups; tilet (Jean 19, 19) = écriteau; traluisant (Esther 1, 6) = transparent; tupin (Juges 7, 16) = pot de terre ; vinage (Esaïe 24, 9) = breuvage amer, liqueur forte (par opposition au vin); vogue (IV Rois 10, 20) = fête.<sup>1</sup>

Ces termes, on le voit, se rapportent en grand nombre aux travaux du paysan et du vigneron, à leurs instruments de travail. Quelquesuns désignent aussi des ustensiles de ménage ou encore des phénomènes atmosphériques. Un dernier groupe, assez important, a trait aux sentiments, aux états physiologiques et psychologiques de l'homme.

A côté de ces termes qui, s'ils ne sont pas tous patois, sont en tout cas très nettement régionaux, il convient de citer un certain nombre de vocables français qui, par leur sémantique, se rattachent aux dialectes franco-provençaux. Ainsi s'abboucher (Juges 7, 6) au sens de se pencher, s'appuyer en avant, s'afficher (Ruth 1, 18) = s'obstiner, bise (Josué 11, 12) = le nord, se coigner (Jérém. 5, 7) = se presser, être en foule, gorge (Job 41, 12, Matth. 17, 27) = bouche, jardinage (Luc 11, 42) = légumes, produits du jardin, plaquer (Deut. 32, 15) = laisser là, abandonner, serrer (Tobie 8, 4, Esaïe 29, 10, Luc 24, 16) = fermer (la porte ou les yeux). A ce groupe, je joindrai encore deux mots auxquels Castellion donne le genre qu'ils ont en patois: le gaufre (Lévit. 7, 12) et la poison (IV Rois 4, 40).

Un troisième groupe de mots peut encore être compris sous notre rubrique des dialectalismes : ce sont des termes qui, tout en étant communs à tous les Français, n'en ont pas moins chez Castellion une phonétique et une orthographe nettement dialectales, soit par la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A ces mots, on pourrait joindre recueute (Exode 23, 16) = récolte, qui ne semble pas une création, mais que je n'ai trouvé attesté nulle part.

chute d'une consonne, soit par le remplacement d'une voyelle ou d'une consonne par une autre. En voici quelques exemples : affuler 1 (Ps. 73, 6, Ps. 104, 2) = affubler, vêtir, d'heurenavant (Luc 1, 48) = dorénavant, femer (Luc 13, 8) = fumer, mettre du fumier, foller (Exode 1, 11) = fouler, formie (Prov. 30, 25) = fourmi, fritillant (Esaïe 32, 13) = frétillant, en liesse, gosse (Exode 9, 31) = gousse, neprun (Juges 9, 14) = nerprun, pampe (Ezéch. 17, 8) = pampre, perse (Lévit. 23, 40) = pêche, regonfer (Judith 2, 8) = regonfler, proprement grossir, regorger (en parlant d'une rivière), sibler (Zach. 10, 8) = siffler.

Tous ces dialectalismes forment une liste assez considérable ; ils sont toutefois moins nombreux que ne le voulaient les critiques du siècle dernier.

Comme je l'ai déjà dit, Castellion les a sans doute employés sans se rendre compte qu'ainsi il ne serait pas compris de tous les Français. Au contraire, c'est souvent son souci de la concision et de la précision qui les lui a fait introduire dans le texte. Pourquoi user d'une périphrase quand il y a le verbe éperroyer, ou d'un terme aussi vague que clôture quand on a à sa disposition muret?

### 2. Les archaïsmes.

Ceux qui au XIX<sup>e</sup> siècle se sont penchés sur la langue de Castellion l'ont jugée archaïque, ce qui, nous allons le voir, n'est pas le cas. Leur erreur est provenue du fait qu'ils ne disposaient pas d'instruments de travail suffisants et que le préjugé, encore trop vivant aujourd'hui, d'une rupture nette entre les langues du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle les hantait. Or, en fait, la langue du XVI<sup>e</sup> siècle continue celle du siècle précédent; rares sont les mots qui sont tombés en désuétude, alors qu'au contraire les créations se multiplient. Peut-être la richesse même du vocabulaire de Castellion et le choix qu'il fait souvent de certains termes recherchés a-t-elle aidé à la formation de cette opinion erronée.

En réalité, les archaïsmes de Castellion sont rares. Encore un certain nombre d'entre eux sont-ils peut-être de simples dialectalismes, des termes franco-provençaux aujourd'hui disparus mais alors bien vivants, ou encore des recréations propres à l'écrivain.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au sens de vêtement, Castellion emploie aussi affulleure (Ruth 3, 15) et affulement (I Pierre 3, 3).

Mentionnons tout d'abord quatre archaïsmes, pris aux bibles médiévales et utilisés par Castellion à la place de latinismes d'inspiration ecclésiastique : saintuaire (Esaïe 16, 12); salterion (Eccli. 140, 21); sautier et seaume (Ps. 1). De même, Castellion, comme les auteurs du moyen âge, se sert pour désigner la Sainte Vierge du mot pucelle (Matth. 1, 23, Luc 1, 27), ce qui lui permet d'éviter le mot vierge qui sentait sans doute trop le latin à son avis. En revanche, la raison de l'emploi du substantif jambet (Gen. 27, 36, Osée 12, 4) = croc-en-jambe, m'échappe.

A ces quelques mots, je joindrai une série d'autres dont on peut à la vérité se demander s'ils sont de véritables archaïsmes ou simplement des recréations faites par notre traducteur à l'aide de suffixes. Bien que sachant la facilité avec laquelle Castellion crée des mots dérivés, je préfère ici ne pas formuler de jugement définitif et indiquer simplement ces termes : corrigeur (Ps. 94, 10) = celui qui corrige, punit ; ensuiveur (I Cor. 11, 1²) = imitateur ; trouilleur (Amos 9, 13) = celui qui foule le raisin ; melodier (Ps. 21, 14) = célébrer par des mélodies ; tempester (Exode 9, 25 et 31) = dévaster et verser par la tempête ; devertué (Daniel 10, 17) = sans force, enfantif (I Cor. 13, 11) = d'enfant ; armurerie (I Chr. 26, 17) = arsenal ; mal enseignable (Eccli. 15,7) = dépourvu de sens ; malenseigné (Eccli. 20, 19) = mal élevé, malappris ; montance (Luc 17, 6) = valeur d'un objet.

Me voici arrivé, si j'en crois mes fiches, au bout des archaïsmes de Castellion; passons à une catégorie de mots un peu mieux représentés chez lui : les mots familiers et populaires.

## 3. Les mots familiers et populaires.

Ce sont ces termes qui ont toujours été reprochés à Castellion avec une grande violence. Il faut pourtant reconnaître que ses principaux détracteurs ne donnent que peu d'exemples, à moins qu'ils n'en inventent comme l'a fait le Père Garasse. A côté de l'expression faire la figue à toujours incriminée, je note que van Andel<sup>3</sup> cite comme termes familiers jaser, caquet, garce, bien qu'à mon avis ce dernier mot n'ait pas encore eu au XVI<sup>e</sup> siècle le sens péjoratif actuel. Buisson, de son côté, donne quelques autres mots et notamment nenni et oui-dà.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eccli. est l'abréviation du livre de l'Ecclésiastique, rejeté des bibles protestantes actuelles, alors que Eccl. désigne l'Ecclésiaste.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour Castellion, ce verset appartient encore à I Cor. 10.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Van Andel, op. cit., p. 197.

Pour ma part, j'ai relevé dans la traduction de Castellion une vingtaine de termes familiers et populaires. Ils se trouvent presque toujours employés dans trois cas: le proverbe, le discours (ordre, menace, supplication), l'histoire plaisante racontée par un prophète ou même par le Christ. Cette constatation m'amène à penser que c'est à dessein que Castellion a placé son mot familier à tel ou tel endroit, non pas, comme on l'a prétendu, pour tourner en ridicule la parole de Dieu, mais bien plutôt pour lui donner une allure naturelle et moderne, un aspect seizième siècle.

Ainsi, puisque les proverbes du moyen âge étaient souvent relevés par un terme familier ou populaire, Castellion a jugé qu'un mot un peu moins noble que celui utilisé par Calvin et ses prédécesseurs ne ferait pas de tort aux vénérables proverbes de Salomon. C'est pourquoi il usera de coillard (Prov. 30, 31) = non châtré; pincemaille (Prov. 28, 22) = avare; fine pièce (Prov. 7, 10) = femme rusée; saftranier (Prov. 18, 9) = dissipateur.

Les prédicateurs de la première moitié du XVI° siècle employaient volontiers dans leurs sermons des expressions vigoureuses ou populaires. Michel Menot ², célèbre prédicateur catholique du début du siècle, ne craignait pas de truffer son texte de termes et d'expressions qu'on jugerait aujourd'hui grossiers et inconvenants. Calvin, luimême, se montre assez vert dans ses sermons, et son style de prédicateur est bien différent de celui du théologien et du traducteur des textes sacrés. Castellion, lui, ne fait pas cette distinction. Il ne craint pas de mettre un mot quelque peu populaire dans la bouche des prophètes et des saints patriarches, quand bien même ils s'adressent à Dieu ou rapportent ses ordres.

Ainsi Joël, s'adressant aux Juifs, leur dit: « Reveillés-vous, yvrognes, plourés et *brayés*, tous beveurs, a cause du *piot* qui vous êt ôté du gousier (Joël 1, 5)». Alors que la Bible de 1546 <sup>3</sup> parlait de « vin doux », Castellion use du mot *piot* qui était à l'époque l'équivalent de notre argotique pinard.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Buisson, op. cit., t. I, pp. 327 et 332.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir Michel Menot, Sermons choisis (1508-1518), nouvelle édition, précédée d'une introduction, par Joseph Nève, Paris, 1924.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La Bible qui est toute la saincte Escriture en laquelle sont contenuz le vieil Testament et le nouveau translatez en François et reveuz : le vieil selon l'Ebrieu et le nouveau selon le Grec. Imprimé à Genève par Jehan Girard, 1546. J'ai utilisé cette bible qui se trouve à la Bibliothèque cantonale à Lausanne et qui ne diffère que fort peu des bibles parues à Genève en 1553 et 1555, par exemple.

Esaïe s'écrie, pour sa part : «Vôtre ouvrage êt de niquenaque (Esaïe 41, 24)»,; chez ce même prophète, on trouve aussi merde (Esaïe 36, 12) et cliquer des mains (Esaïe 55, 12). Au lieu de ces termes familiers ou vulgaires, la Bible de 1546 se servait respectivement des mots suivants : de nulle valeur, fiente, frapper des mains.

Le verbe *cliquer* revient dans la bouche du prophète Habacuc : « Les levres me *cliquent* sur tel propos (Habacuc 3, 16) ». Ezéchiel précise que « les sepulcres seront logés *au fin cul* du gouffre (Ezéch. 32, 23)»; Malachie use du pittoresque verbe *gimbretter* : « si sortirés e *gimbretter*és comme veaux de graisse (Mal. 4, 2)».

Dieu lui-même ne s'exprime pas toujours en termes très académiques quand il parle par ses prophètes. Ainsi Jérémie, rapportant une menace de l'Eternel, lui fait dire : « Je vous brasse un malencontre (Jérém. 18, 11)»; de même Moïse fait dire à Jahvé : « Ils m'ont aigri par leurs triqueniques (Deut. 32, 21)» et Samuel, rapportant à Saül un ordre d'en haut, dit qu'il faut guerroyer les Amalécites « jusqu'a n'y laisser ne riffe ne raffe (I Rois 15, 19)». Peut-être ces expressions familières choquent-elles dans la bouche de Dieu; en revanche, c'est bien à propos que Castellion fait dire aux Philistins conseillant à Dalila de séduire Samson: « Amadoue le e fai tant que tu saches en quoi gît sa grande force (Juges 16, 5)», qu'il dit que l'enfant prodigue a vécu en galebontemps (Luc 15, 13) et que, dans la parabole de Nathan, il remplace le « homme riche » de la Bible de 1546 par le pittoresque richereau (II Rois 12, 4).

A cette liste déjà longue, on peut joindre deux expressions familières: dire ribon ribaine (II Mac. 3, 13)<sup>2</sup> = soutenir avec force, et cuver son vin (I Rois 25, 37), dont c'est là la première apparition si j'en crois les dépouillements faits jusqu'ici.

Enfin, sans que je puisse dire avec certitude si ce sont des termes populaires ou des dialectalismes, il y a les adjectifs truppelu (Ps. 35, 15) = vil, bas, et biscasié (Dan. 2, 1) = troublé, agité, le verbe ébouffer (Deut. 28, 26, Ps. 68, 31, Esaïe 50, 2) = menacer <sup>3</sup>, et ses dérivés ébouffée (Ps. 104, 7) et ébouffement (Esaïe 30, 17) = menace, enfin le verbe ébêler (II Chr. 29, 8, Job 27, 23, Michée 6, 16) dont le sens paraît être gémir, se plaindre.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce mot n'est attesté nulle part et pourrait être éventuellement une création de Castellion.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Attesté encore en 1562 chez Castellion, ap. Giran, op. cit., p. 398.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Giran, op. cit., Appendice, donne à tort le sens de rejaillir à ce mot.

# 4. La substantification des infinitifs et des participes présents.

Les infinitifs substantifiés sont fréquents en ancien français et le français moderne en a même conservé quelques-uns. Au XVIe siècle, on affectionne moins qu'au moyen âge ce genre de vocables. Castellion, en revanche, ne se contente pas d'employer les infinitifs substantifiés existants, il en crée de nouveaux. On trouve ainsi chez lui le bêler (I Rois 15, 14) pour « le beelement » de la Bible de 1546, le cheminer et le gesir (Ps. 139, 3) à la place de « allure et retraicte », l'éternuer (Job 41, 9) au lieu de « l'esternuement », sans oublier le chevaucher (IV Rois 4, 24) et ailleurs encore le marcher.

D'autre part, Castellion qui transforme facilement des participes présents en adjectifs verbaux 1 les substantifie aussi volontiers, d'où la présence dans sa traduction de les oyans (Esaïe 32, 3), les plourans (Rom. 12, 15), les prevoyans (Esaïe 30, 10), les tettans (I Rois 22, 19). Par ce procédé, il évite l'emploi de substantifs terminés -eur, déjà fort nombreux dans son œuvre, ou de tournures périphrastiques avec le relatif.

Comme Castellion use de ce moyen d'obtenir de nouveaux substantifs plus fréquemment que la plupart des autres auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, il se pourrait fort bien qu'il ait pris modèle pour cela sur la langue allemande.

### 5. Les mots dérivés et composés.

Ce sont ces mots-là qui, à mon avis, sont la principale caractéristique du vocabulaire de la Bible française de Castellion. Un très grand nombre d'entre eux sont des créations, ce qui ne doit pas nous surprendre outre mesure si nous pensons que le seizième siècle vit se créer une multitude de vocables plus ou moins éphémères. Pourtant on est d'autant plus frappé de leur présence et de leur abondance que les autres traductions de la Bible sont fort dépourvues de néologismes et n'abusent pas des mots créés par dérivation ou composition. Chez notre traducteur, tout au contraire, on peut discerner une volonté très nette d'introduire dans sa langue une quantité de dérivés ou de composés qu'il crée lui-même ou qu'il reprend aux auteurs et aux poètes de son temps ou même des siècles antérieurs. En agissant

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On trouve en effet chez Castellion des adjectifs verbaux comme rayant (Habacuc 3, 11) = brillant, grenant (Gen. 1, 11) = qui porte de la semence, ruisselant (Jérém. 18, 14) dont c'est, semble-t-il, la première attestation.

de la sorte, Castellion poursuivait deux buts : en premier lieu, obtenir davantage de concision ; en second lieu, remplacer à l'aide de ces mots de composition française les latinismes et les hellénismes très nombreux dans les traductions de la Bible.

Pour voir un peu plus clair parmi tous ces dérivés et composés qui se présentent à nous et pour mieux étudier les procédés du traducteur, il est nécessaire de répartir ces mots en quatre catégories :

- a) Les mots dérivés par suffixation.
- b) Les mots dérivés et composés par préfixation.
- c) Les mots composés résultant de la traduction séparée de chacun des deux éléments formant le mot composé grec ou latin.
  - d) Les mots composés proprement dits.
  - a) Les mots dérivés par suffixation.

Les mots dérivés par suffixation forment la catégorie la plus nombreuse, vu le très grand nombre de suffixes que Castellion avait à sa disposition. Parmi ceux-ci, le suffixe -eur a été particulièrement utilisé pour former des substantifs jouant le rôle d'agents. Si Castellion emploie ou même crée ces substantifs, c'est pour rendre sa langue plus concise et plus française. Ainsi, pour prendre deux exemples, il dit arrouseur là où la Bible de 1546 a « celui qui arrose », et refaiseur à la place de « reparateur », emprunt savant du latin reparator.

Voici maintenant la liste, certainement incomplète, des substantifs en -eur de formation populaire et présentant un certain intérêt : adoreur (Jean 4, 23); arrouseur (I Cor. 3, 8); batteur (Tite 1, 7); chagrineur (Jude 1, 16); conforteur (Jean 14, 26) = consolateur; corrigeur (Ps. 94, 10); détruiseur (Judith 8); devineur (Dan. 4, 7); engendreur (Deut. 32, 18); enjaveleur (Ps. 129, 7); enseigneur (Habacuc 2, 18); ensuiveur (I Cor. 11, 1) = imitateur; entrailleur (Dan. 4, 7) = celui qui examine les entrailles des victimes ; épandeur (Ezéch. 18, 10); formateur (Ps. 94, 9); gâteur (Ezéch. 21, 36); gerbeur (Judith 8,3); grondeur (Jude 1,16); hasardeur (Prov. 21,5) = celui qui se hasarde; interpreteur (Préface de la Bible<sup>1</sup>, p. 4); illumineur (Tobie 11, 14) = celui qui rend la vue; invoqueur (Ps. 99, 6); maisonneur (IV Rois 22, 6) = ouvrier qui bâtit une maison; nopceur (Marc 2, 19) = celui qui participe à une noce; nourrisseur (Nomb. 11, 12, IV Rois 10, 1); outrageur (I Cor. 6, 10); planteur (Ps. 94, 9, I Cor. 3, 8); plâtreur (Ezéch. 13, 15); presseur (Esaïe

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous désignons par Préface les quatre pages intitulées par Castellion : Le moyen pour entendre la sainte écritture.

16, 10) = celui qui presse la vendange; racheteur (Esaïe 49, 7 et 26); reclameur (Juges 15,19); recompenseur (adj.) (Esaïe 35,4); refaiseur (Esaïe 58, 12); reveleur (Dan. 2, 47); trompetteur (Apoc. 18, 22); trouilleur (Amos 9, 13); vaugueur (Ezéch. 27, 29) = marinier; venteleur (Esaïe 47, 13) = celui qui scrute (le ciel); volageur (IV Rois, 21, 6) = augure.

Si l'on compare les versets de notre Bible où figurent ces mots avec ceux de la Bible de 1546, l'on s'apercevra que seul le mot batteur se trouve dans celle-ci; c'est dire toute l'originalité de Castellion en ce domaine. Certains des substantifs que je viens d'énumérer sont usuels au XVIe siècle; d'autres, en revanche, sont peu usités ou sont, comme il a été dit plus haut, des archaïsmes. D'autres encore semblent être des créations de Castellion, ainsi maisonneur, nopceur, réclameur, adoreur. Pour leur part, arrouseur, grondeur et trompetteur sont ici attestés pour la première fois. 1

Plus que beaucoup de ses contemporains, Castellion semble avoir aimé le suffixe -ance. Si des termes tels que gouvernance, oubliance, pardonance et souvenance ne présentent guère d'intérêt, il en va autrement de aveuglance (Préface de la Bible, p. 1) = aveuglement; besognance (Sag. 7, 26) = activité; voyance (Luc 4, 19) = vue, faculté de voir; nonvoyance (Sag. 19, 17) = cécité. De ces quatre mots, seul voyance a vécu en ancien français; les trois autres semblent tout à fait propres à Castellion.

Les suffixes -ure et -ment n'ont pas été autant utilisés par Castellion. Toutefois embaumeure (Gen. 50) = embaumement, semble un hapax legomenon, alors que ternissure (Exode 21, 25), employé au sens de contusion, bleu, semble un régionalisme, car il se retrouve en 1562 avec le même sens chez Du Pinet, naturaliste bourguignon habitant Lyon<sup>2</sup>. Enveloppure (Esaïe 3, 24) = fait d'être enveloppé, et étroississure (Annot. sur l'Exode) = rétrécissement, sont, eux, attestés par les dictionnaires seulement après 1555. Enfin, Castellion a dérivé du verbe trouiller le substantif trouillement (Esaïe 9, 4) = action de salir, de souiller, et a préféré revoltement (II Thes. 2, 3) à révolte.

Faisant la chasse aux latinismes et hellénismes, notre traducteur a dû créer des mots, notamment pour désigner les cérémonies religieuses des Hébreux. A l'aide du suffixe -age, il a forgé brûlage 3 (Lévit.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Selon les dernières éditions des dictionnaires étymologiques de Dauzat et de Bloch et von Wartburg, arroseur date de 1568 et grondeur de 1586.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Godefroy, op. cit., t. X, p. 755, définit à tort ce mot, dans cette citation, par : état de ce qui est terne.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Castellion en a tiré le verbe brûlager (II Chr. 29, 32) = offrir en holocauste.

7,37) = holocauste; companage (Lévit. 2,1) = oblation, et flammage (Lévit. 2,9) = sacrifice. Ce même suffixe a aussi permis la formation de treppage (Ezéch. 34, 19) = ce qui a été foulé avec les pieds, et plâtrage (Ezéch. 13, 12) = action de plâtrer et son résultat. Le cas d'aînage (Gen. 27,36) = droit d'aînesse est plus délicat, car Castellion peut ou l'avoir créé ou l'avoir emprunté aux patois de l'Ouest de la France où le mot vit encore.

Parmi les mots dérivés en -ée, outre ceux qui sont mentionnés comme dialectalismes, je relève *levée* (Lévit. 7, 14), employé dans le sens de élévation dans un sacrifice, et *versée* (Gen. 35, 14) qui désigne l'aspersion rituelle.

Si huerie (Josué 6, 20) = clameur, huée, est attesté au XVI° siècle et si volagerie (II Chr. 33, 6) = science, art de l'augure, est manifestement une création de Castellion tout comme fricasserie (I Chr. 23, 29) = mets grillés, et vivanderie (Dan. 1, 5) = mets, les deux substantifs boverie (Gen. 45, 10) = troupeau de bœufs, et chevrerie (Dan. 8, 21) = troupeau de chèvres, pourraient provenir du dialecte du Bugey. Il en est de même pour bovaille (Ps. 8, 8) = les bœufs (t. collectif), terme qui se trouve attesté dans l'Aisne en 1414 et aujourd'hui en provençal. A côté de volaille, Castellion use dans sa traduction d'un mot de son invention: volataille (Gen. 7, 21, Ezéch. 17, 23) = les oiseaux (t. collectif).

Oliviere (Act. 1, 12) = lieu planté d'oliviers, ne se retrouve en moyen français qu'une seule fois, alors que papiere (Exode 2, 3) = lieu planté de papyrus, est une création, tout comme douilleté (Deut. 28, 56) = fait d'être tendre, délicat, pourpriere (Act. 16, 14) = marchande de pourpre, et quatre termes que Castellion mentionne luimême, dans ses Annotations, comme étant de son cru: appaisoir = propitiatoire, brulard = serpent venimeux, deâtre = faux dieu, poissonar = monstre marin, baleine.

Après avoir relevé les substantifs dérivés les plus intéressants, il nous faut en venir aux adjectifs. Ici, le suffixe de prédilection de Castellion est -able. Grâce à lui, il forme de nombreux adjectifs destinés à remplacer de volumineuses périphrases ; ainsi, au psaume 96, Castellion dit : « lui qui a établi le monde inebranlable » alors que la Bible de 1546 a : « ... le monde tellement qu'il ne bougera point ». Voici la liste de ces adjectifs terminés en -able :

Desiderable (Eccli. 9, 4) = désirable; desolable (Marc 13, 14) = de la désolation; impassable (Sag. 5, 7) = où l'on ne peut passer; imperissable (Dan. 7, 14) = qui ne périra jamais, sans fin; importable (II Chr. 33, 5) = qu'on ne peut supporter; incondamnable (Tite 2, 8) = irréprochable; inebranlable (Ps. 96, 10) = qu'on ne peut bouger;

inemendable (Eccl. 1, 15) = qu'on ne peut remettre en état; inempêchable (Sag. 7, 22) = qu'on ne peut empêcher; inenchantable (Jérém. 8, 17) = qu'on ne peut enchanter; inépouvantable (Job 41, 24) = qu'on ne peut épouvanter; inforçable (Sag. 17, 13) = qu'on ne peut forcer; insondable (II Chr. 33, 6) = dont on ne connaît la grandeur, la profondeur; insoutenable (II Chr. 33, 5) = qu'on ne peut soutenir moralement; invalable (Esaïe 28, 18) = sans force ni valeur; malaccompagnable (Rom. 1, 31) = manquant d'affection pour le prochain; malfiable (Jérém. 10, 15) = qui trompe, (Deut. 32, 20) = qui manque de foi; malprofitable (Luc 17, 10) = inutile, qui ne profite pas; menable (Préface de la Bible, p. 4) = docile; sifflable (Jérém. 51, 37) = digne de moquerie; voyable (Dan. 8, 8) = visible, apparent.

L'immense majorité de ces adjectifs sont des créations de Castellion qui n'ont pas eu de lendemain. Pourtant, inebranlable, insondable et insoutenable¹ sont attestés ici pour la première fois. Ces mots doivent-ils leur existence actuelle à Castellion ou, créés une première fois par lui, sont-ils de nouveau tombés dans l'oubli avant d'être recréés par un autre auteur et d'entrer définitivement dans la langue courante? Je ne saurais le dire; mais la survie de ces mots nous montre que toutes les créations de Castellion n'étaient pas si malvenues qu'il pourrait le sembler et que certaines répondaient même à un besoin de son époque.

Le suffixe -eux a donné lieu à quelques formations. Ainsi brancheux (Ezéch. 19, 10) = qui a beaucoup de branches, de sarments; bubeux (Exode 9, 9) = boutonneux; foisoneux (Gen. 49, 22) = fécond, fertile; fontaneux (Ps. 84, 7) = riche en sources; huleux (Deut. 32, 10) = rempli de hurlements; verrueux, rogneux, dartreux (Lévit. 22, 22) = plein de verrues, de rogne, de dartres; feuilleux (Jérém. 3, 6) = feuillu. A l'exception des trois derniers courants au XVI° siècle, tous ces adjectifs sont fort rares.

A l'aide du suffixe -ier, Castellion a créé quelques adjectifs tels que forêtier (III Rois 10, 21) = des bois, des forêts, foulonnier dans herbe foulonniere (Mal. 3, 2) = herbe à foulons, et canardier dans aigle canardiere (Lévit. 11, 13) = oiseau de proie, orfraie, qu'on trouve aussi substantivé (Deut. 14, 12). Fruittier a sous la plume de notre auteur un sens spécial, celui de fécondant, qui provoque la fertilité, puisqu'il parle de «pluyes et temps fruittiers (Act. 14, 17)».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Selon le dictionnaire de Bloch et Van Wartburg et le *Dictionnaire Général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, *inébranlable* apparaît pour la première fois chez François de Sales, *insondable* en 1578, *insoutenable* en 1612.

Formés avec le suffixe -atif, levatif et presentatif sont des inventions de Castellion et leur emploi dans une phrase du Lévitique traitant des sacrifices hébreux ne lui confère aucune clarté. En effet, que veut dire au juste: «Je prends la poittrine presentative e l'épaule levative (Lévit 7, 34)»? Dans le domaine de la liturgie encore, Castellion préfère eau purificative (Nomb. 19, 13) à « eau d'aspersion » qu'a la Bible de 1546. Enfin, l'adjectif desolatif (Dan. 9, 27) = qui cause la désolation, semble un peu un archaïsme en 1555.

Quelques-uns des adverbes de manière en -ment, contenus dans notre Bible, présentent de l'intérêt pour le lexicographe. C'est notamment le cas de : courroucéement (Michée 5, 14) = avec colère, attesté seulement en 1611 par le dictionnaire de Cotgrave<sup>1</sup>; portablement (Matth. 10, 15) = d'une manière supportable, qu'on peut accepter; passablement (Marc 6, 11) = d'une manière supportable; rebellement (Dan. 9, 5) = en rebelle, qui est peu attesté au XVI<sup>e</sup> siècle; dérandonnéement (Esaïe 42, 13) = avec zèle et élan, dérivé de dérandonné dont j'expliquerai tout à l'heure la formation.

Parmi les verbes dérivés de substantifs, il faut citer quelques formations intéressantes: boucher (Deut. 25, 4) = fermer la bouche, emmuseler (un bœuf); colletter, dérivé de collet = partie du vêtement autour du cou, et employé avec le sens de envelopper comme d'un col: « Parquoi ils sont collettés d'orgueil (Ps. 73, 6)»; vermeillonner (Sag. 13, 14) = peindre en rouge, dérivé de vermeillon, ancienne forme vermillon<sup>2</sup>. Les verbes diguer (Esaïe 19, 6) = munir de digues, et piétonner (Esaïe 3, 16) = marcher à petits pas, sont antérieurs à 1555, du moins pour la forme, alors que tirailler (Juges 8, 7) = broyer, triturer, serait attesté dans notre texte pour la première fois pour autant que la date de 1560, donnée comme première apparition, soit exacte.

Voilà terminée l'analyse de ces dérivés par suffixation ; ils sont, on le voit, fort nombreux et variés, et plus d'un est intéressant.

### b) Les mots dérivés et composés par préfixation.

Quoique moins nombreux que ceux de la catégorie précédente, ces mots n'en constituent pas moins une belle série et beaucoup ne se retrouvent pas en dehors de la Bible de Castellion.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cotgrave R., A Dictionarie of the french and english tongues; London, 1611. Ce dictionnaire doit avoir puisé cet adverbe dans quelque ouvrage du XVIe siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> En 1562, dans son Conseil à la France désolée, Castellion crée encore crottonner, dérivé de crotton = cachot (ap. Giran, op. cit., p. 398).

Ainsi, à l'aide du préfixe ad-, notre auteur, toujours plein d'imagination, a créé accaillonné 1 (Job 10, 40) = aggloméré, afflotter 2 (Esaïe, 2, 2, Michée 4, 1) = affluer, et asservagir (Act. 7, 6) = assujettir, dont une autre attestation se rencontre en 1594.

Le préfixe dé- a été encore utilisé davantage par Castellion. A côté de verbes comme débâtir (Eccl. 34, 28), demurer (Esaïe 5, 5), employé à la place de «démolir» de la version de 1546, deceindre (Lévit. 13,45) et depayser (Josué 17, 18) = chasser du pays, il en est d'autres créés, semble-t-il, de toutes pièces : se décourroucer (Josué 7, 26) = cesser d'être en colère, se dérongner (I Cor. 7, 18) = cesser d'être circoncis, decultivé (Jérém. 4, 26) = désert, deshanté (Esaïe 33, 8, Jérém. 51, 43) = non fréquenté, désert, se dessouvenir de (Deut. 32, 18) = oublier. Dans ces cinq formations, le préfixe dé- a toujours une valeur privative. Il en va autrement de l'adjectif dérandonné (Ps. 124, 4, Esaïe 28, 2) = impétueux, violent (en parlant de l'eau). A la base de ce mot, on trouve le substantif randon = violence, impétuosité, qu'on rencontre souvent en ancien et moyen français dans l'expression de randon = avec impétuosité. A partir de son adjectif dérandonné, Castellion a créé l'adverbe dérandonnéement (Esaïe 42, 13) et le substantif féminin dérandonnée (Habacuc 3, 14) = élan impétueux.

Avant de quitter le préfixe dé-, notons encore l'emploi intransitif du verbe denicher (Prov. 27, 8) = quitter son nid, le sens spécial donné au verbe dessacrer (Deut. 20, 6) = cueillir pour la première fois les fruits d'un arbre, d'une vigne, et, créés par Castellion à partir du verbe forfaire, le terme liturgique deforfaire (Lévit. 4, 14) = faire un sacrifice expiatoire, et ses dérivés : deforfaitte (Lévit. 4, 34) = victime expiatoire, et deforfaittif (Lévit. 4, 8) = qui sert au sacrifice expiatoire.

Le préfixe é- n'a donné naissance qu'à deux dérivés intéressants : élaver (Job 14, 19) = emporter (en parlant des eaux), verbe attesté en ancien français seulement, et épressurer (Lévit. 1, 15, Esaïe 25, 6) = presser pour faire sortir tout le liquide, terme que je n'ai trouvé qu'ici.

Bien que plus ou moins fréquents dans la langue du XVI° siècle, les verbes embourser (IV Rois 12,11) = mettre dans sa bourse, ensacher (Josué 7,11) = mettre dans un sac, emmaisonner (III Rois 2,24) = édifier une maison, emmenager (Exode 1,21) = procurer une maison à, ne se trouvent pas dans les traductions bibliques

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Caillon = lait caillé se trouve attesté en franco-provençal. On trouve même à St-Seurin (Charente-Inf.) s'acaillonner (voir W. von Wartburg, Französisches etymologisches Wörterbuch, s. v. coagulum).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dérivé du mot flotte au sens de foule.

d'Olivetan et de Calvin. Leur présence chez Castellion nous montre une fois de plus le goût de celui-ci pour les mots composés qui permettent la concision. Il use aussi du verbe embruner (Exode, 10, 15) = obscurcir, couvrir comme d'un nuage, et crée enfin quelques verbes et adjectifs à l'aide de ce préfixe en-: encheveler (Judith 10, 3) = mettre en ordre (ses cheveux), emputené (Lévit. 19, 29) = rempli de putains, envilainer (Lévit. 19, 29) = prostituer, encroniquer (Esther 10, 2) = mettre au livre des Chroniques, qui est vraiment une formation audacieuse et discutable, enfin empellé (I Cor. 7, 18) = incirconcis, qui a été si vivement reproché à Castellion par ses adversaires. Placé au sein de cette liste, empellé perd de son caractère exceptionnel; en revanche, s'il ne nous paraît pas capable de provoquer le rire et de porter atteinte à la majesté du texte sacré, on peut se demander si les lecteurs de Castellion arrivaient bien à décomposer le mot en en- et peau et s'ils comprenaient mieux ce terme nouveau que le traditionnel incirconcis. Appartient encore à cette série de composés en en- le verbe encrouter 1 (Exode 39, 39, IV Rois 18, 16) = couvrir, recouvrir de plaques de métal ou d'alliage.

Le préfixe mé- n'est guère fréquent, aussi n'est-il pas très représenté dans notre traduction. J'y relève pourtant mécroyant (Matth. 17, 16, I Cor. 6, 6) = incrédule, infidèle, et mécroyance (Matth. 13, 58 et 17, 20) = incrédulité, et surtout mérongné (Philip. 3, 2) = homme mal et faussement circoncis, qui est une formation propre à Castellion.

In- est, parmi les préfixes, l'un de ceux qu'affectionne notre auteur, il en use surtout pour former les adjectifs terminés en -able que j'ai déjà énumérés; en outre nous trouvons chez lui le substantif innoblesse <sup>2</sup> (Eccli. 22,7) = conduite non noble, ignominie, qui semble une de ses créations.

Un certain nombre de composés en mal- figurent dans notre liste des adjectifs terminés en -able. Il convient d'en ajouter encore quelques-uns: maldiscret (Prov. 28, 16) = manquant de prudence, malentalenté (Act. 12, 20) = mal disposé, malpacient (Judith 8) = qui manque de patience, malpiteux (Tobie 4) = qui manque de pitié, malsage (Eccli. 27, 11) = qui manque de sagesse, malvoulu (II Mac. 1, 27) = haï, en abomination. A ces adjectifs qui sont en général peu fréquents au XVI° siècle, il faut joindre un substantif propre à Castellion: malsacre (Josué 7, 11) = objets dévoués par interdit, et le verbe correspondant malsacrer (I Rois 15, 18) = dévouer par

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Vient non de incrustare, mais de crusta plus préfixe in-.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pourrait être aussi un dérivé de *innoble* (autre forme de *ignoble*) à l'aide du suffixe -esse.

interdit, sans oublier l'adjectif malnet (Osée 9, 3, Act. 11, 8) = souillé, qui pourrait fort être dû au dialecte lyonnais, étant donné que la forme courante à l'époque est maunet: Castellion, lui-même, n'ignore pas le préfixe mau- puisqu'il use de maupiteux (Eccli. 35) = homme sans pitié, et de mauprofit (Esaïe 5, 18) = vanité.

Signalons pour terminer le verbe soubbattre employé dans un verset traitant de la récolte des olives : « quand tu soubbattras tes oliviers, ne ressoubbat point, laisse le pour les étrangers (Deut. 24, 20)».

c) Les mots composés résultant de la traduction séparée de chacun des deux éléments formant le mot composé grec ou latin.

Ayant condamné les latinismes et les hellénismes, Castellion devait au nom de ce principe bannir de sa langue des mots tels que prépuce, sycomore, pain de proposition, etc., et les remplacer par des termes de formation française. En l'absence de synonymes, Castellion a décomposé artificiellement le mot composé grec ou latin et a traduit à part chacun des éléments du mot, ainsi praedicere n'est pas traduit chez lui par prédire mais par avantdire (Act. 1, 16, Act. 7, 52); de même prépuce devient avantpeau (I Rois 18, 25, I Cor. 7, 19), préface avantpropos (Eccli., titre), sycomore (formé en grec de «sukon», figue et de «moron», mûre) figuemeurier (Ps. 78, 47 et Esaïe 9,9). De plus, Castellion appelle une métropole une mere-ville (Esaïe 42, 11 marge) et les pains de proposition des pains devantmis (Exode 39,36); quant à précurseur, il doit céder le pas à avantcoureur sans qu'il s'agisse là d'une création, comme c'est le cas pour les autres mots.

En effet, le procédé de décomposition et de traduction des composés latins ou grecs n'est pas particulier à Castellion. Huguet nous donne quelques termes, comme avant-conseiller, avant-discours, obtenus de la même manière. Pourtant, il faut le reconnaître, Castellion a généralisé le procédé et l'a appliqué avec méthode et audace. Seul, l'humaniste genevois Bonivard 1 l'a battu en ce domaine. Celui-ci, en effet, grand adversaire également du latinisme, remplace un mot comme préjuger par avantjuger et promontoire par avantmontagne. Chez lui, on rencontre comme chez Castellion avantpropos et mere-ville.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jean-François de Bonivard a laissé de très nombreux manuscrits conservés à la Bibliothèque et aux Archives de Genève.

Il est frappant de constater que nos deux humanistes ont tous deux séjourné en Suisse allemande et connaissent bien l'allemand. Ne serait-ce pas à cette langue qu'ils auraient emprunté leur procédé? Qu'on pense seulement au fait que l'allemand dit «Vorhaut» (« vor », avant et « Haut », peau) pour prépuce, « vorsagen » pour prédire, « Mutterstadt» pour métropole et même, avec la métathèse habituelle du déterminant et du déterminé, « Maulbeerfeigenbaum » pour sycomore. Bonivard reconnaît lui-même que l'allemand lui a suggéré l'idée de cette francisation des composés latins et grecs ; dans le cas de Castellion, on peut affirmer, je pense, que, si l'allemand ne lui a peut-être pas servi de modèle, du moins, il l'a encouragé dans son audacieux procédé de traduction.

### d) Les mots composés proprement dits.

La version française de la Bible par Castellion ne contient pas seulement les quelques composés que nous venons de voir, elle en contient d'autres d'origine purement française. Le XVI<sup>e</sup> siècle est l'époque des compositions de tous genres, et Castellion est en ce domaine bien de son temps, quoique les autres traducteurs de la Bible se soient en général gardés de ces néologismes et de ces mots composés qu'ils laissaient aux poètes, aux pamphlétaires et aux auteurs d'écrits plaisants ou satiriques.

Si machefoin (Ps. 106, 20), adjectif qualifiant le bœuf, et songemalice (Eccli. 19, 26, Nahum 1, 11) sont antérieurs à Castellion, il en va tout autrement des mots qui vont suivre et qui sont des créations : brûle-blé¹ (Deut. 28, 22) = maladie des blés ou vent brûlant qui nuit aux blés, coppe-bois (Josué 9, 27) = bûcheron, imagedieu (Juges 18, 20), terme ingénieusement trouvé pour désigner les théraphims, murplace (Josué 21, 2, I Chr. 6, 72 et 73) = sorte de communaux autour des villes où le bétail pâture, ouvre-matrice (Exode 13, 15) et ouvre-ventre (Exode 34, 19, Ezéch. 20, 26, Luc 2, 23) = qui est le premier né, traduction concise du latin de la Vulgate « qui aperit vulvam », porte-scettre (Amos I, 5) = celui qui porte le sceptre, porte-bonheur (Gen. 49, 10), périphrase pour désigner le Messie, porteparolle (Esaïe 43, 27), pris au sens de interprète², vêprematin (Dan. 8, 14 et 26), mot dont le sens n'est pas clair et qui est rendu dans les versions modernes par « soir et matin ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le patois vaudois connaît le mot *morabya*, littéralement : « mûrit-blé ». Ce mot aurait-il été connu de Castellion ?

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Au sens de messager, porte-parole apparaît en 1552 (von Wartburg, op. cit., s. v. portare); en revanche, porte-bonheur n'apparaît qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Castellion utilise aussi les prépositions avant, devant et arrière pour former des noms composés; ainsi: avant-porte (Actes 12, 13) = vestibule, avant-roche (Esaïe 57, 5) = rocher qui s'avance, devant-chauveté (Lévit. 13, 43) = partie de l'avant du crâne qui est chauve, arrièrechambre (II Rois 4, 7 et 13, 10, Juges 16, 12) et arrièresale (Esther 4, 11), sans oublier arrièrefemme (Gen. 25, 6; II Rois 16, 23), terme créé pour rendre l'idée que les Hébreux avaient, à côté de leur épouse principale, des concubines tolérées par la Loi mosaïque. Ce terme de arrièrefemme fut violemment critiqué, on accusa son auteur de l'avoir créé dans l'unique dessein de susciter le rire. Placé au milieu des autres mots composés par Castellion de la même manière, il n'a plus rien d'insolite et d'exceptionnel; l'on s'aperçoit qu'il fait partie de tout un système lexical, encore que l'on ne doive pas nécessairement se féliciter de sa création.

Deux autres composés faits à l'aide de la particule non sont aussi discutables, car les termes de non-Dieu et de non-peuple (Deut. 32, 21) sont concis au point de devenir inintelligibles.

Avec ces deux mots, j'en ai fini des dérivés et composés. Si Castellion les a utilisés en grand nombre en vue d'obtenir plus de concision, il les a aussi employés pour remplacer des latinismes; nous allons voir maintenant un certain nombre de termes du français courant auxquels l'écrivain a donné un sens nouveau et particulier et qui remplacent, notamment dans le domaine de la liturgie hébraïque, les termes traditionnellement utilisés dans les traductions françaises de la Bible.

# 6. Modernisation et laïcisation des termes bibliques traditionnels.

Comme MM. Buisson et Andel ont déjà fort pertinemment parlé de ce sujet, je ne m'y attarderai pas longtemps. Je me bornerai à établir une brève liste de mots intéressants ou passés sous silence par mes prédécesseurs et je la ferai suivre d'un bref commentaire.

Dans l'ancien Testament, j'ai relevé les termes suivants: chapelle (II Chr. 33, 19) = haut lieu; chapellain (III Rois 13, 33) = prêtre des hauts lieux; collet (Lévit. 8, 7) = éphod; eglise (Esaïe 44, 13) et montier (Esaïe 15, 2) = temple; fillole (Nomb. 21, 32, Josué 15, 45) = colonie; motet (Esaïe 38, 20) = cantique. Dans le Nouveau Testament, une série de termes encore plus intéressants a retenu mon attention: college (Marc 1, 21) = synagogue; grand pere (Act. 2, 29 et 7, 8) = patriarche; laver (Act. 8, 13) = baptiser et lavement

(Eph. 4, 5) = baptême; quatrenier (Luc 3, 1) = tétrarque; rongner (Gal. 6, 12) = circoncire et rongnement (I Cor. 7, 19 et Gal. 5, 6) = circoncision; soupper (I Cor. 11, 20) = cène (du Seigneur); visconsul (Act. 13, 7) = proconsul.

Au sujet de ces derniers mots tout spécialement, nous pouvons faire quelques remarques. Tout d'abord, Castellion n'est pas le seul en son siècle à vouloir remplacer baptême et sainte cène par des termes courants; ici encore, nous le retrouvons en compagnie de Bonivard qui, aux environs de 1560, parlera du « lavement » et du « soupper » 1. En second lieu, nous trouvons dans notre liste rongner et rongnement, termes qui ont déchaîné la colère des détracteurs de Castellion. Tout comme arrierefemme et avantpeau, ces mots ne doivent pas être pris isolément et il faut comprendre le système de Castellion, qu'on peut du reste approuver ou critiquer. En troisième lieu, relevons que le terme de visconsul est une création du traducteur destinée à éviter le mot proconsul venant tout droit du latin; or, à ce propos, il est à remarquer que Castellion préfère pourtant l'Antiquité latine à l'Antiquité hébraïque. En effet, nous voyons apparaître dans sa Bible, Cupido, Pluto, Pan, les sylvains et les faunes sans parler des titanes; cette paganisation de l'Ecriture est sans doute due au fait que l'humaniste qu'était Castellion croyait rendre ainsi son texte intelligible à tous, alors que le peuple du XVIe siècle n'était sans doute guère versé dans la mythologie. Une erreur du même genre lui est arrivée lorsque, voulant parler des soixante-dix Anciens d'Israël, il les nomme senateurs (Exode 24, 9 et Esaïe 3, 14) sans être choqué ici du latinisme!

Castellion l'humaniste montre ici le bout d'oreille et cela nous amène à notre dernier chapitre.

### 7. Mots techniques et savants.

Ayant beaucoup lu, beaucoup étudié, Castellion possédait un riche vocabulaire dans lequel il pouvait puiser abondamment. Tout en voulant être compris de tous, il aspirait à faire de sa traduction une œuvre littéraire; d'autre part, l'on peut se demander si, résidant à Bâle depuis une dizaine d'années, il savait toujours exactement à quel point un mot était vivant en France. Ainsi, bien qu'il ne s'agisse pas d'archaïsmes, je relève dans cette traduction qui se veut populaire les termes de étour (II Rois 1, 25), étrif (Exode 17, 7) et coupeau

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Bibliothèque publ. de Genève, Ms. lat. 129, fo 167 ro.

(Exode 17,9), mots certainement plus recherchés que « combat », « noise » et « sommet », employés respectivement à leur place dans les versions genevoises.

Il y a plus : Castellion marque une certaine prédilection pour les termes techniques dont l'emploi ne facilite pas l'intelligence du texte pour des lecteurs peu cultivés.

C'est spécialement dans le domaine de la botanique que notre auteur redouble d'érudition. Alors que la Bible de 1546 ne connaît que le mot chesne, Castellion parle de yeuse (Esaïe 44, 14), de rouvre (Esaïe 6, 13) et de rouvier (Amos 2, 9), termes difficilement compréhensibles dans le nord de la France où ces variétés de chênes ne poussent pas. Interprétant à sa manière le texte sacré, Castellion remplace épine par glatteron (Osée 9, 6) et ronce par neprun (Juges 9, 14). Il semble, de plus, avoir de vastes connaissances au sujet des plantes de marais puisqu'il use des mots leche (Gen. 41, 18) et rause (Eccli. 40, 15) et que, voulant conserver à un endroit le caractère exotique du récit, il parle de cane et papier 1 (Esaïe 19, 6) là où les bibles genevoises ont simplement « le roseau et le jonc ». Usant encore d'un vocabulaire plus technique que ces dernières, Castellion appellera roncier (Marc 12, 26) ce qu'elles nomment « buisson », fera figurer à côté de la « chuette » l'ibis (Lévit. 11, 14) ou les ibes (Esaïe 34, 11) et fera manger à l'enfant prodigue des siliques (Luc 15, 16) = fruit du caroubier, et non des « escosses ».

Fils de paysan, il est plus ou moins naturel que Castellion ait quelque connaissance de la langue technique des paysans et des vignerons; voilà ce qui explique la présence chez lui de mots tels que déchausser (Luc 13, 8) = fouir à l'entour, comme dit la Bible de 1546, complant (Ps. 80, 9) = plant de vigne, jettonner (Esaïe 17, 11) = faire des pousses, des rejets, mulon (Exode 22, 6) = tas (de blé), moissine (II Rois 16, 1) = grappe (de raisin), niellé (Gen. 41, 23) = atteint de la nielle (en parlant du blé), enfin salin (I Rois 13, 21 et II Chr. 4, 15) = fourche à trois dents, qu'on trouve cité entre les coutres, fossoirs et cognées. Peut-être est-ce aussi grâce à son enfance paysanne que Castellion sait ce qu'est un cloporte (Esaïe 51, 8) et peut nous dire que les agneaux destinés à Jacob étaient « mouchetés, grivolés et tachetés de blanc (Gen. 31, 10)».

C'est à ses lectures, en revanche, que sont dus sans doute les trois termes de marine que je vais citer et qui ne figurent pas dans les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Déjà dans les Dialogues sacrés parus en 1543 avec une note explicative (Buisson, op. cit., t. I, p. 166).

versions genevoises: desancrer (Actes 27, 2), terme plus précis que le « partir » de la Bible de 1546, gâcher (Marc 6, 48) = ramer, et tillac (Jonas 1, 5).

Je pense qu'il faut encore considérer comme techniques les mots suivants: trempe (Eccli. 31, 26) = qualité plus ou moins bonne d'une lame trempée, dont c'est l'une des premières attestations, affiler (Ps. 7, 13) = donner du fil à un tranchant, verveil (Esaïe 19,8) qui se substitue à «rets» des traductions précédentes, repetassé (Josué 9, 5), verge (Deut. 25, 11), employé comme terme d'anatomie, et enfin pourgetter les dépens (Luc 14, 28), terme d'administration bien plus précis que « compter » employé par la Bible de 1546. Un même souci de précision se manifeste chez Castellion, lorsqu'il remplace « baril », utilisé par les traducteurs genevois, par oire (Josué 9, 13, I Rois 16, 20) et oere (Josué 9, 4), forme populaire et méridionale du mot français outre. Il est à noter que les traducteurs modernes ont reconnu la justesse de la correction apportée par Castellion et usent à ces mêmes endroits de outre.

Passons maintenant à l'examen des quelques rares latinismes échappés au massacre qu'en a fait Castellion. A côté de senateur, silique et ibis mentionnés plus haut et qui peuvent être considérés comme des latinismes, il convient de citer recteur (Matth. 23, 10) employé là où la Bible de 1546 disait « maistre » et Vergiles (Job 38, 31), terme d'astronomie emprunté du latin Vergiliae et qui aurait dû être remplacé par « la poussinière », si Castellion avait voulu être en ce passage bien compris du peuple.

Castellion use encore de deux autres latinismes beaucoup plus rares. En effet, il parle d'un « sacrifice annuaire » (I Rois 2, 19), or cet adjectif tiré du latin annuarius ne se trouve attesté que chez lui. A trois reprises (I Rois 10, 5, I Chr. 25, 1 et Ps. 92, 5), revient sous la plume de notre traducteur le substantif nable, emprunt savant du latin de la Vulgate nablum et qui n'est attesté que deux fois si l'on en croit le Französisches Etymologisches Wörterbuch de von Wartburg. A la décharge de Castellion, il faut remarquer que, pour éviter ces deux latinismes, il devait utiliser d'autres termes savants, soit respectivement annuel ou solennel 1 et psalterion ou salterion.

Au chapitre 44, verset 14 du livre d'Esaïe, les bibles éditées à Genève parlent de « pin » et de « chesne » alors que Castellion dit : « prend de la tirze et de l'yeuse ». On chercherait vainement l'explication de ce mystérieux tirze dans un dictionnaire botanique de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au sens latin de « annuel », employé par la Bible de 1546.

l'époque ou encore sa source dans le latin de la Vulgate ou le grec de la version des Septante. En effet, il s'agit du mot hébreux tirza que Castellion a mis là sans essayer de le traduire sans doute parce que l'interprétation de ce mot signifiant exactement « ce qui est fort » lui échappait. On pourrait se demander dans ces conditions pourquoi Castellion n'a pas fait figurer ce mot dans ses Annotations à la fin de la Bible.

Si l'on peut encore plus ou moins justifier la présence du mot *tirze* et des latinismes cités ci-dessus, que penser du mot *contreman* (Lévit. 25, 46, Deut. 26, 11, Juges 14, 17) = compatriote, que Castellion juge utile de définir dans ses annotations et qui est manifestement emprunté de l'anglais countryman. Castellion savait-il l'anglais ? Pourquoi a-t-il utilisé ce mot dans lequel ses lecteurs ne retrouvaient sans doute pas le mot *contrée* ? Ce sont là des questions qui restent pour moi sans réponse.

A côté de cet anglicisme, on trouve dans la Bible de 1555, des termes dialectaux qui n'ont rien de franço-provençal. On rencontre en effet, au sens de labourer, le verbe froisser (Esaïe 28,24, Osée 10,11) qui, avec cette signification, n'est et n'a pas été utilisé hors de Normandie, le substantif ormiere (Jérém. 18,15), variante lorraine du français ornière, le substantif brouhoux (Sophonie 1,16) = brouillard, qui est manifestement picard et wallon, enfin volopon (Esaïe 9, 17) = nuage, qui, bien qu'inattesté dans les dictionnaires, semble venir des dialectes du midi de la France. ¹ Castellion a-t-il entendu ces mots dans la bouche d'amis français rencontrés à Bâle, les a-t-il lus dans quelques ouvrages dont il ne savait l'origine provinciale ou encore dans quelque autre traduction de la Bible ? Je ne saurais le dire, mais je crois qu'une étude des sources de la Bible française de Castellion permettrait de résoudre l'un ou l'autre de ces petits problèmes.

Au terme de cette étude où les problèmes d'ordre stylistique ou esthétique ont été laissés de côté et où j'ai insisté sur la variété et la richesse du vocabulaire tout en essayant d'expliquer l'origine et la raison d'être de certains mots ou groupes de mots, je crois pouvoir distinguer bien nettement en Castellion trois personnalités : le provincial qui use plus ou moins inconsciemment de termes régionaux et conserve de son enfance paysanne une connaissance précise des choses de la terre ; le pédagogue soucieux de rendre sa traduction de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le mot gletre (Job 38, 38) = motte, pose aussi un problème. Il est inattesté, mais on trouve en ancien poitevin un mot gleste dans ce même sens (von Wartburg, op. cit., s. v. gleba).

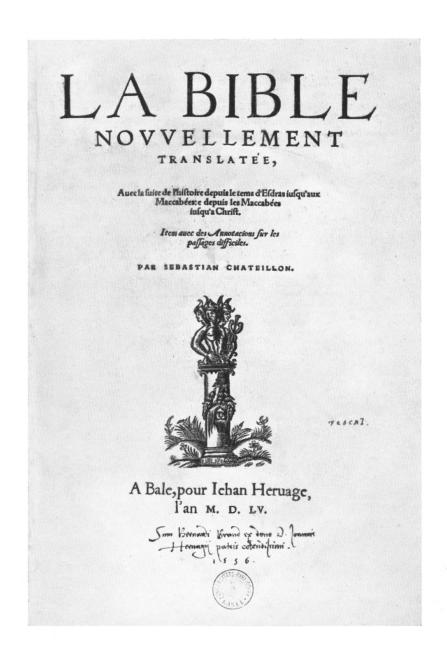
la Bible vivante et qui, pour cela, décrit les personnages bibliques comme des hommes et des femmes de son siècle et leur fait parler un langage souvent familier et même populaire; l'intellectuel, enfin, doté d'un esprit rationnel, avide de grands principes et de vastes généralisations.

En effet, si Castellion n'avait été que pédagogue, il aurait conservé certains latinismes et hellénismes devenus courants, des termes comme Pentecôte, baptême ou circoncis auraient survécu; mais l'intellectuel a pris le dessus et, au nom d'un principe, tous les latinismes ont été frappés de mort et remplacés souvent par des mots créés de toutes pièces.

En agissant ainsi, Castellion avait cessé de se mettre dans la peau de son lecteur, il était devenu un théoricien de la langue, cherchant à faire du français une langue vraiment dégagée du latin ou du grec, capable d'une extrême concision 1 et susceptible de recevoir en son sein une foule de néologismes. En cela, allant beaucoup plus loin que les théoriciens de la Pléiade, Castellion apparaît un esprit décidément novateur et révolutionnaire dans le domaine de la langue comme dans celui de la théologie.

Maurice BOSSARD.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Citons encore un exemple frappant de concision: Castellion a coppe-bois (Josué 9, 27) alors que la Bible de 1546 a « coppeur de bois », et coppeur de bois (Josué 9, 21) quand la Bible de 1546 dit « qu'ilz coppent du bois ».



Page de garde de la Bible de Castellion. Il s'agit ici de l'exemplaire qui appartient actuellement à la Bibliothèque Universitaire de Bâle et qui fut d'abord propriété de Bernhardt Brand. Celui-ci était le beau-fils de Johannes Herwagen (1497-1560) qui, fixé à Bâle depuis 1528, imprima la traduction de Castellion.





II





Dieu crea le ciel e la terre B comelater re étoit nean te e lourde, e senebres par deffits l'aby-me, e que l'o iperir de Dieu fe balançoit par deffus les esux, Dieu dit: Lumiere foit. Blu

miere fut. E Dieu voyant que la lumier re étoit bone, separa la lumiere des se nebres, e appella dieu la lumiere iour, e les tenebres nuiris sut fait desoir e matifile premier iour. Puis dieu die: Qu'il y air vn'étédue

entre les eaux, pour separer les eaux Fune de l'autre. Si sit Dieu l'étendue pour separer l'eau de dessous l'étêdue, de l'eau de dessus l'étendue. E cela fait, dieu appella l'étêdue, ciel: fi fut fait de foir e matin le fecond iour. Puis dieu dit: Que l'eau de dessous

le cicl s'amaffe en vn lieu, e que le fec apparoisse. Ce qui sut sait, e appella dieu le sec terre, e l'amas d'eau, mer. E voyat dieu que cela étoit bon,il die: Que la terre produife plantes, herbes grenantes, e arbres fruittiers, faifans fruits châcun felo fa nature, qui ayent leur femence fur terre. Ce qui fut faite ietta la terre plantes, herbes grenates chacune selon sa nature, e arbres saifans fruits, qui auront leur femence,

A châcun selon sa nature. E vit dieu que cela étoit bonssi sut fait de soir e mazin le troisième iour

Puis dieu die: Qu'il y ait lumieres seassy, en l'étendue du ciel, pour separer le iour de la nuit, qui seruirôt de signes, e de saisons, e de iours, e d'ans, e serui-ront de lumieres en l'étendue du ciel, pour éclairer fur laterne.ce qui fut fait; pour éclairer fur laterne.ce qui fut fait; e fit dieu les deux geffdes lumierre, la plus grande pour le gouuernemét du iour, e la moindre pour le gouuerne, ment de la nuit, e auffi les étoilles, e les mit dieu en l'étêdue du ciel, pour éclai ses sur la terre, e nour gouuerne le ses sur la terre, e nour gouuerne le rer sur la terre, e pour gouverner le tour ela nuit, eseparer la lumiere des tenebres. E vit Dieu que cela étoit bon: si fut fait de soir e matin le qua triême iour. Puis dit dieu: Que l'eau engendre

Pus dir dien : que reus en genances, e offeaux qui volerot fur cerre par l'eterndue de l'air. Si crea dieu des granspoiffonars, e toute ame uiuante floraite, que l'eaux engendra, chileune felon fa engenura, chaquem teton ta nature, estoute volaille ayant alles, chicune (s-lon fa nature. E voyant dieu que cela étoit bon il les benit, difant Peuplés, e multiplés, er fejilifes feau en la meç que la volaille multiplie en terreifi fut que la volaite mutique en la fait de foir e matin le cinquième four.

Puis dit dieu : Que la terre iette ames viuates, châcune selon sa nature, bêtes princes, e ferpens, e bêtes fauna-ges terreftres. Ce qui fut fâtre fit dien dinerles fortes de bêtes terreftres, tât fauuages que princes, e de toutes bêtes qui rampent par terre. Evoyant dieu que cela étoit bon, il dittFailons homea notr'image, femblable a nous, nomea norr image, tembiable nous, qui feigneuriera e poiffons aquatiques, e oifeaux de l'air, e betail, e tonte la terre, e tout ce qui bouge fur terre. Si crea dieu l'homme a fon image, a l'anno e de dieu le crea il e le semimage de dieu le crea il, e les crea infile nelle . Puis les benit Dieu, e leur dic.Peuplés e multipliés, e remplifiés la terre, e la dôtés, e leigneuries e poil-sons aquatiques, e offsaux de l'air, e

Lacres

Première page de la Bible proprement dite avec le début du livre de la Genèse. On remarquera la division du texte en deux colonnes, divisées elles-mêmes en quatre parties par les lettres A, B, C, D. En revanche, Castellion ignore l'usage

L'illustration en noir et blanc au haut de la première colonne représente Dieu créant le monde. Les vignettes de ce genre, nombreuses pour la Genèse, deviennent rapidement de plus en plus rares au point de disparaître dans le Nouveau Testament, de même que les lettrines illustrées.